

FICHE PROGRAMME

DESU SUIVI GYNECOLOGIQUE DE PREVENTION ET CONSULTATION DE CONTRACEPTION

Code CPF :
Code RNCP :

PUBLIC Sage-femme

PRE-REQUIS Titulaires d'un diplôme français de sage-femme ou étrangers titulaires d'un diplôme équivalent

MODALITES D'ENTREE EN FORMATION L'inscription est autorisée après examen du dossier par l'équipe pédagogique (CV et lettre de motivation)

DELAIS D'ACCES A L'INSCRIPTION

DUREE 136 heures

DATE(S)

Module 1 : 16/11/2026 au 19/11/2026

Module 2 : 25/01/2027 au 29/01/2027

Module 3 : 23/03/2027 au 26/03/2027

Module 4 : 24/05/2027 au 27/05/2027

HORAIRES 8h-18h

MODALITES D'INSCRIPTION par mail : CV et lettre de motivation à florence.roy@univ-amu.fr

LIEU Aix-Marseille Université Campus santé Nord

ORGANISATION 3 modules de 4 jours et 1 de 5 jours

SUIVI ET EVALUATION EN COURS DE FORMATION ET EN FIN DE FORMATION

Portfolio, validation des stages et examen écrit

SANCTION DE LA FORMATION Diplôme d'étude supérieure d'université (DESU) reconnu par le CNOF

COUT/TARIF

1572 €Net de taxe (sous réserve de modification)

Établissement non soumis à la TVA.

OBJECTIFS

La loi HPST du 21 juillet 2009 autorise les sages-femmes à « réaliser les consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention » et la loi Santé 2016 les autorise à la réalisation d'IVG médicamenteuses. Ce DESU propose une formation théorique et pratique, adaptée à ces professionnels, de façon à ce que ces nouvelles compétences puissent respecter les recommandations en vigueur.

Réaliser le suivi gynécologique de prévention de la femme et les consultations de contraception.

PROGRAMME

cf page 3

MAJ du contenu _12/12/24

Le devis est établi par la Formation Professionnelle. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux, TP, cas cliniques, jeux de rôles, port folio. Tutorat à distance ou sous forme présentiel lors de RDV (à choisir par chaque couple tuteur/apprenant). Correction portfolio, discussion à propos du retour d'expérience et réajustement des pratiques à chaque module. Ateliers avec pratique réajustée. Analyse des pratiques professionnelles.

<p>Les + de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mannequin de simulation pour pose du DIU, d'implant contraceptif, examen clinique • Tutorat à distance ou sous forme présentiel lors de RDV. Discussion à propos du retour d'expérience et réajustement des pratiques à chaque module. Ateliers avec pratique réajustée. Analyse des pratiques professionnelles. 	<p>Responsable de la formation</p> <p>Sophie MONLEAU</p>	<p>Profil des intervenants :</p> <p>Sages-femmes, gynécologues, obstétriciens, sociologue, pédopsychiatres....</p>
---	---	---

Des moyens spécifiques

Sur demande nous mobilisons des moyens et des réseaux spécifiques pour vous accompagner lors de votre parcours de formation.

Vous pouvez contacter Fathia Tir, Conseillère technique de travail social et référente handicap le cas échéant : fathia.tir@univ-amu.fr | 04 13 94 24 91 | [page web](#)

<p>Renseignements et inscriptions</p> <p>Téléphone : 04 91 69 88 98</p> <p>Florence.roy@univ-amu.fr</p>	<p>Taux de satisfaction : 100%</p> <p>Taux de réussite : 99%</p> <p>Taux d'insertion à : non concerné</p>
---	--

MAJ du contenu _12/12/24

Le devis est établi par la Formation Professionnelle. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

PROGRAMME

MODULE 1. Suivi gynécologique de prévention

- Réaliser un entretien en écoute active et recueillir les informations adaptées à l'identification des situations et des motifs de consultation.
- Faire un examen clinique gynécologique complet : dépistage et prise en charge.
- Réaliser et interpréter un frottis cervico-vaginal.
- Interpréter les résultats des examens para cliniques en gynécologie.
- Planifier le suivi gynécologique de prévention et orienter les patientes au sein du réseau.
- Utiliser les prescriptions autorisées.
- Identifier et prendre en charge les situations particulières.
- Informer sur les prises en charge des cancers génitaux et mammaires.

MODULE 2. Contraception

- Prescrire les différents moyens contraceptifs et expliquer leurs indications, contre-indications, avantages et inconvénients, utilisation.
- Prescrire et/ou orienter une contraception adaptée en fonction de situations particulières.
- Expliquer la conduite à tenir en cas d'oubli de contraception et/ou de conduite à risque.
- Réaliser la pose d'un dispositif intra-utérin, implant, diaphragme, préservatif féminin.
- Réaliser la surveillance appropriée à chaque contraceptif.
- Effectuer un entretien selon la technique BERCER.
- Proposer la méthode contraceptive la plus adaptée.
- Mettre en place et coordonner un réseau d'aide personnalisée si besoins (ATCD médicaux, situations particulières).

MODULE 3. Sexualité

- Réaliser une IVG médicamenteuse.
- Identifier et prendre à charge des situations particulières : IST, mutilations génitales féminines, troubles sexuels...
- Réaliser un entretien identifiant les déterminants psycho-sociaux, religieux, culturels et économiques.
- Dépister et diagnostiquer les violences à caractère sexuel.
- Coordonner la continuité de soins et l'orientation vers le réseau multidisciplinaire adapté.

MODULE 4. Pratiques professionnelles

- Prendre en charges les patientes dans le respect des règles législatives.
- Annoncer un résultat pathologique de manière adaptée.
- Dépister et diagnostiquer des pathologies pelvi-périnéales.

MAJ du contenu _12/12/24

Le devis est établi par la Formation Professionnelle. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention